

ISO 28000 : Quelques règles concernant la sûreté

Ce document s'adresse à chaque nouvel arrivant (employé, ouvrier, saisonnier ou indépendant), il sera remis à chaque personne à partir de septembre 2024.

La société Altitude 500 étant certifiée Iso 28000, ce document va vous permettre de comprendre en quelques points ce que cela implique pour chacun.

Qu'est-ce que la norme Iso 28000 ?

*« La norme ISO 28000 - 2022 fournit un cadre de bonnes pratiques pour réduire les risques de sécurité dans toutes les activités, fonctions et opérations qui ont un impact sur la gestion de la sécurité de l'organisation, y compris (mais sans s'y limiter) sa chaîne d'approvisionnement. Elle peut être utilisée dans tous les aspects de la sécurité de l'organisation ». **

Ce que nous attendons de vous :

*Être attentif et pro-actif concernant tout ce qui peut vous paraître anormal ou suspect sur le site d'A500 et dans les parcelles. De signaler tout comportement suspect sans délai, que celui-ci vienne d'un collègue, d'un client, d'un transporteur ou de toute autre personne.

*Respecter les consignes et les recommandations des supérieurs hiérarchiques et des chefs d'équipes.

*Respecter les règles mises en place sur le site d'Altitude 500.

*Respecter les consignes de sécurité (port d'équipements adapté, respect de distances de sécurité...)

*De signaler toute dégradation (quai, bâtiments, parcelles) aperçue qui pourrait représenter un danger pour la société.

*De signaler un accès non fermé ou toute défaillance d'ouverture et/ou fermeture de porte, barrières...

*De ne circuler QUE dans les lieux autorisés.

***De ne pas tenter de nuire, et ce durant l'intégralité de l'avancement de la supply-chain, de quelque manière que ce soit au business et à la société A500 en général.**

Il est très important de bien suivre ces règles et de veiller à travailler en « bon père de famille », sans quoi, A500 se réserve le droit de se séparer du travailleur.

*Source DNV :<https://www.dnv.com/services/iso-28000-2022-security-management-systems-4344/>